



**INN'OVIN**  
LA FILIÈRE OVINE RECRUTE

# S'INSTALLER ET VIVRE DE L'AGNEAU DANS LE TARN

## *Résultats techniques et économiques Campagne 2022*

Août 2023



**Maison de l'Élevage du Tarn**

La Milliasolle – BP 102 – 81003 ALBI Cedex – Tél : 05.63.48.83.16

Travaux réalisés par la **Maison de l'Élevage du Tarn**,  
avec le concours de ses partenaires.

- Le Département du Tarn
- Les Organisations de producteurs du Tarn (ARTERRIS, SICA2G, UNICOR)
- Le GIE Occitanie



Pour tout renseignement contacter le Service Ovin au 05.63.48.83.16

D'autres documents de références ovin-viandes sont disponibles sur le site :  
[www.elevage-tarn.fr](http://www.elevage-tarn.fr)

## S'INSTALLER ET VIVRE DE L'AGNEAU DANS LE TARN

---

Avec environ 600 éleveurs ovins professionnels et 180 000 brebis recensées, le Tarn est un bassin important de production ovine (lait et viande) en France. La production d'ovins allaitants reste bien présente sur tous les cantons du département. Cette production, souvent mal connue, possède de réels atouts :

- elle valorise la main d'œuvre disponible, les surfaces en herbe, les céréales,
- elle s'adapte à toutes les zones du département (montagne, coteaux, Lauraguais...),
- elle aboutit à des résultats économiques corrects,
- elle bénéficie d'un encadrement technique, d'une filière organisée, d'une image de qualité (Label Rouge),
- elle peut permettre à un jeune de s'installer (peu de capital exigé, aucune contrainte de droits à produire).

Cette brochure, mise à jour tous les ans, a pour objectif de présenter la filière ovine allaitante dans son ensemble et les résultats technico-économiques des élevages tarnais. Les résultats présentés ci-après sont obtenus dans le cadre du réseau d'élevages en appui technique et fermes de références, et collectés par les techniciens ovins du département.

Ces références confirment qu'aujourd'hui la production ovine apporte des éléments de réponses aux préoccupations du monde agricole actuel (emplois, utilisation des surfaces...) et représente un enjeu fort pour le développement et la diversification de l'agriculture de notre département.

## SOMMAIRE

---

<b>La filière ovine du Tarn</b>	<b>p. 3 à 4</b>
Les troupeaux ovins tarnais	
Une production organisée	
<b>Résultats technico-économiques 2022</b>	<b>p. 5 à 8</b>
Les élevages en appui technique	
Les résultats techniques	
Les résultats économiques	

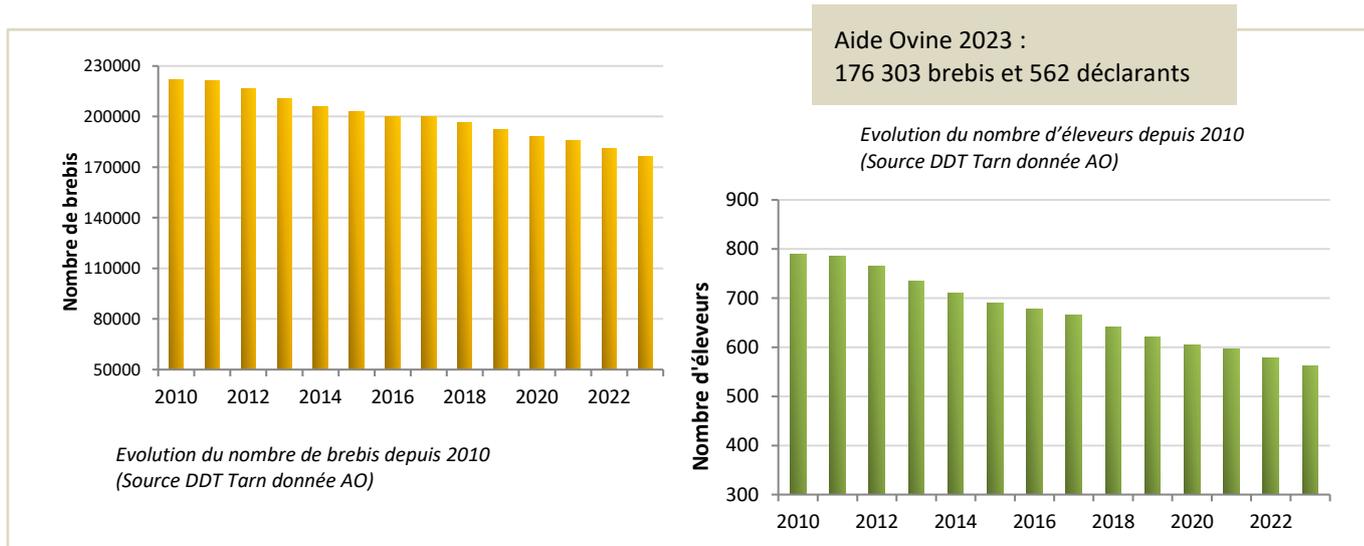
# LA FILIERE OVINE DU TARN

## Les troupeaux ovins tarnais

En 2023, le Tarn comptait au total 176 303 brebis et 562 éleveurs professionnels (déclaration Aide Ovine 2023 pour les éleveurs de plus de 50 brebis) contre 181 044 brebis en 2022 et 579 déclarants (source DDT Tarn).

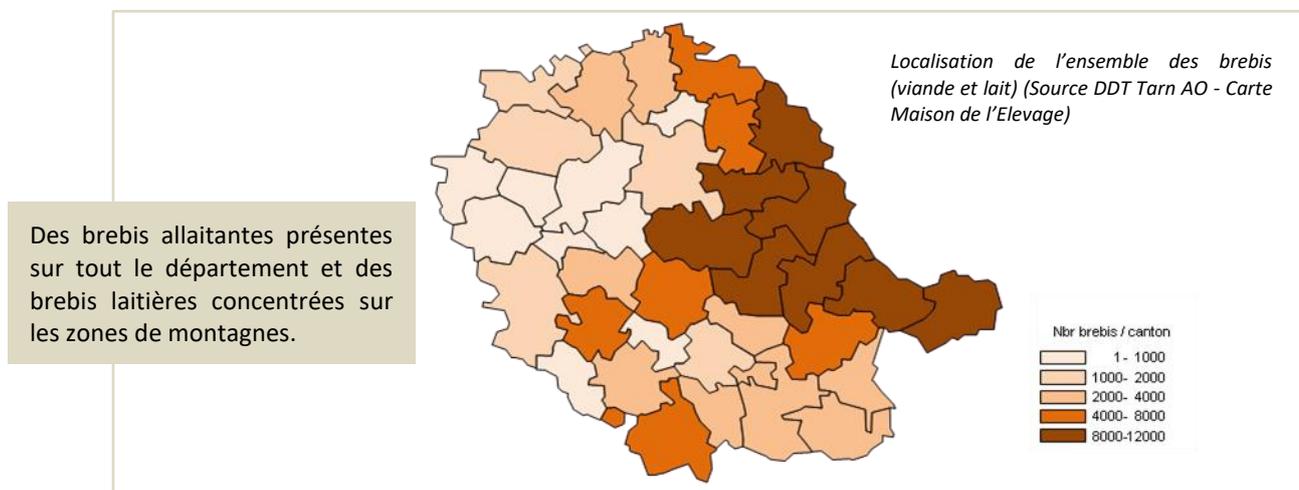
Depuis 2010, seuls les élevages de plus de 50 brebis sont éligibles à l'AO (Aide Ovine). Le nombre de déclarants à cette aide diminue doucement d'année en année. Il en est de même pour le nombre de brebis total déclaré. Il n'y a pas de distinction entre les éleveurs laitiers et allaitants.

En 2023, 61 éleveurs ont bénéficié de la majoration concernant les nouveaux producteurs (6€ / brebis).



La production allaitante est bien présente sur tout le département. Elle exploite les zones difficiles (zones de montagne, causses, zones à faible valeur agronomique...) et valorise les céréales en zone de plaine. La disparition des élevages ovins est constante depuis une vingtaine d'années : le département perd tous les ans entre 1 à 3 % de son effectif ovin viande.

On observe, en parallèle, une modernisation des exploitations qui passe avant tout par leur spécialisation. En effet, l'effectif moyen des troupeaux augmente en dix ans de 280 brebis à 310 brebis. Cela reste quand même un effectif assez faible par rapport à d'autres régions de France. Les plus petits troupeaux sont généralement associés à un autre atelier sur l'exploitation.



Cette production d'agneaux, souvent mal connue, possède de réels atouts pour installer des jeunes ou créer des ateliers de diversification :

- C'est une production aussi rentable qu'une autre. Des références ovines départementales le montrent.
- L'installation est facilitée (retour rapide de trésorerie, investissements limités...)
- La filière est organisée avec des débouchés assurés.
- C'est un élevage qui bénéficie auprès du consommateur d'une image de qualité du produit et de qualité de l'environnement.

La production laitière est concentrée sur le Nord-Est du département. L'effectif moyen des troupeaux laitiers (~330 brebis, données ALMA) est plus élevé que celui des troupeaux allaitants. Ce sont en grande majorité des troupeaux spécialisés.

## Une production organisée

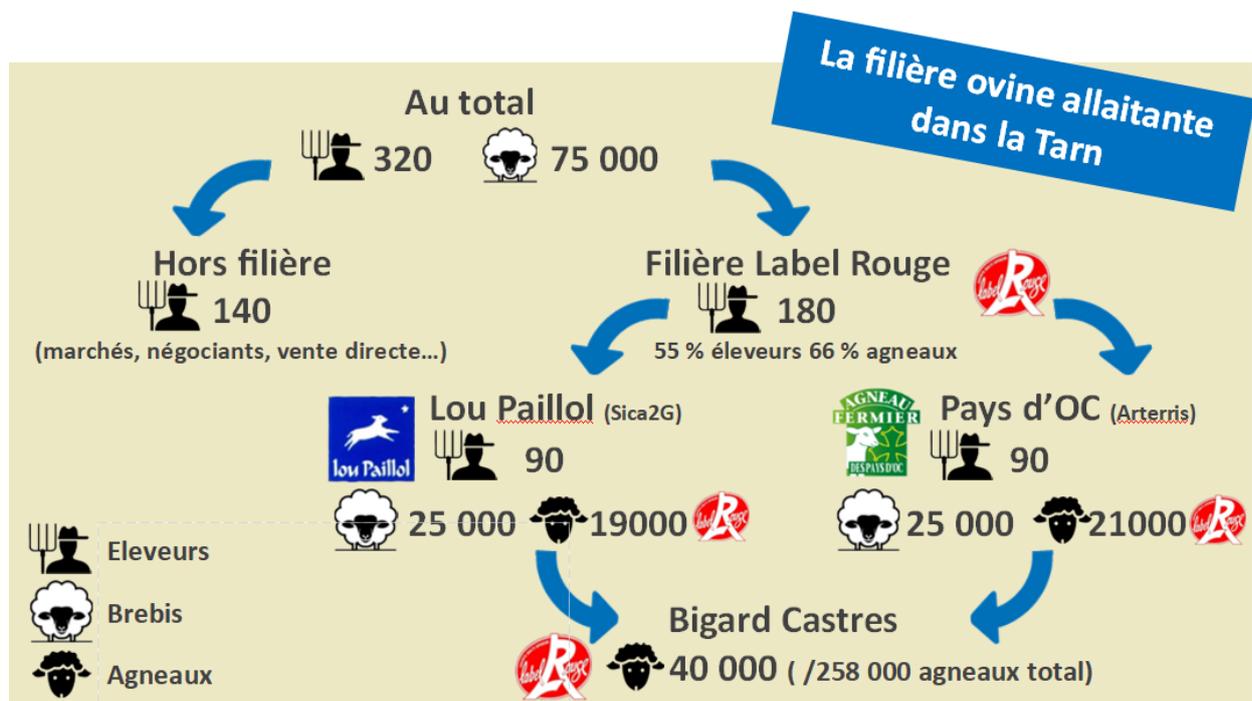
L'ensemble des partenaires de la filière viande est réuni au sein du Comité Interprofessionnel de l'Agneau du Tarn (CIAT) où sont mis en commun les moyens du département pour orienter, dynamiser et développer la production d'ovins allaitants. Le CIAT est composé des groupements de producteurs, de la Fédération Départementale Ovine, de la Maison de l'Élevage du Tarn, de la Chambre d'Agriculture, de la société BIGARD et du Syndicat des bouchers du Tarn.

La production ovine tarnaise est principalement structurée autour de 3 organisations de producteurs : ARTERRIS, SICA2G et UNICOR. En viande, ces trois groupements de producteurs regroupent environ 190 éleveurs allaitants et 53 000 brebis (soit près de 50 % des détenteurs de plus de 50 brebis et 70 % des agneaux produits).

Aujourd'hui, l'ensemble des structures est impliqué dans des démarches de qualité Label Rouge. On trouve ainsi deux marques de Label Rouge avec un cahier des charges identique : Agneau Fermier des Pays d'Oc et Lou Paillol.

Les principales caractéristiques de ce cahier des charges sont :

- Un agneau de bergerie âgé de 60 à 150 jours.
- Une alimentation à partir du lait de la mère et complétée avec des céréales et des aliments agréés par un organisme indépendant.
- Une identification des agneaux dès la naissance, associée à la tenue d'un carnet d'agnelage et de santé permettant de garantir la traçabilité et la qualité du produit jusqu'au consommateur.



Une filière bien organisée en grande majorité autour de 2 OP et 2 Labels Rouges  
 (Source CIAT 2023)

## Les élevages en appui technique

Ces résultats, qui ont été calculés à l'aide du logiciel TEOvin, sont issus de 65 exploitations ovin-viandes, suivies en appui technique par les techniciens des organisations de producteurs et de la Maison de l'Élevage du Tarn. Pour étoffer la base et être plus représentatif, nous avons intégré depuis 2016 des résultats de quelques élevages de l'Aude, de Haute Garonne, du Tarn et Garonne, et du Gers qui avaient des systèmes de conduites similaires aux exploitations tarnaises.

Ces exploitations sont à plus de 70 % des exploitations spécialisées ovines. Les autres ont des ateliers complémentaires de ruminants (20% de l'échantillon) ou de cultures de vente (chez 25% des élevages suivis, plus de 30% de la SAU est constituée de cultures de vente).

DESCRIPTIF D'EXPLOITATION	2018	2019	2020	2021	2022	1/3 sup*
SAU (Ha)	89	89	92	102	92	109
SFP Ovine (Ha)	48	48	55	51	52	60
EMP (Effectifs Moyen de Présence)	360	357	395	358	378	472
Chargement apparent (Brebis/ha)	7.8	7.6	7.3	7.4	7.3	7.8
Main d'œuvre ovine (effective)	1.11	1.16	1.25	1.14	1.24	1.39

\* Dans cette colonne, nous avons extrait le tiers supérieur des élevages : ceux pour lesquels nous avons la marge brute par brebis la plus élevée.

En 2022, les troupeaux suivis avaient un effectif moyen de 378 brebis (EMP : Effectif Moyen de Présence = nombre de brebis présentes en moyenne sur l'année) pour une SAU de 92 ha et une SFPO de 52 ha. Il faut noter que l'échantillon n'est pas constant d'une année sur l'autre, ce qui peut entraîner des variations structurelles entre deux années. Mais de manière générale, les exploitations ont grossi depuis les années 2000 avec, environ, 50 brebis et 25 ha de SAU de plus.

Aujourd'hui le chargement moyen est de 7.3 brebis / ha SFPO. Ce chargement est en légère diminution depuis 15 ans. De 9 à 10 brebis / ha dans les années 2002 à 2006, il est aujourd'hui au-dessous des 7.5 brebis / ha, conséquence certaine d'une adaptation de la taille des troupeaux aux sécheresses successives.

## Les résultats techniques

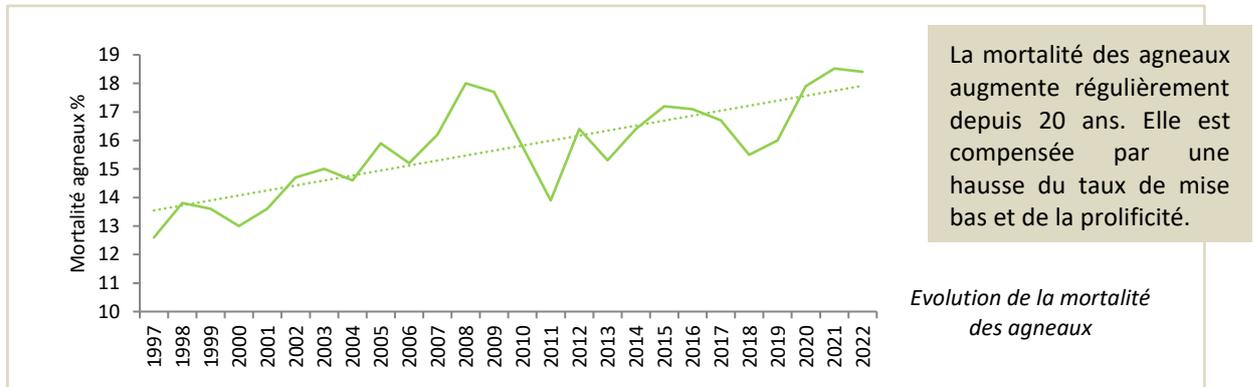
CRITERES TECHNIQUES	2018	2019	2020	2021	2022	1/3 sup*
EMP (Effectifs Moyen de Présence)	360	357	395	358	378	472
Productivité (nbr agnx. produits/brebis /an)	1.39	1.33	1.36	1.40	1.37	1.73
Taux de mise bas (nbr mise bas/brebis /an) (%)	98	96	98	102	100	113
Prolificité (nbr d'agneaux nés / mise bas) (%)	168	164	166	169	168	181
Taux de mortalité des agneaux (%)	15.5	16.0	17.9	18.5	18.4	15.7
Taux de renouvellement (%)	18	16	19	19	18	18

Le taux de mise bas avec 100%, reste à un niveau très haut : il y a, en moyenne, 100 mises bas pour 100 brebis. La remontée de cet indicateur nous indique que les éleveurs ont maîtrisé leur fertilité avec notamment une bonne réussite des IA. Mais ce critère est surtout lié au système de reproduction choisi : les élevages en accélération (systématique ou partielle) arrivent à des taux de mise bas de 110 à 145 %, et tirent la moyenne vers le haut. Les éleveurs ont tendance ces dernières années à revenir à ces systèmes de reproduction accélérés pour diminuer le nombre de brebis total et optimiser la conduite du troupeau. En 2022, 46 % des troupeaux suivis étaient conduits en systèmes accélérés (3 agnelages en 2ans ou autre accélération).

La prolificité oscillait ces 10 dernières années autour de 1.65 agneaux / mise bas. Elle reste cette année encore à un niveau élevé de 1.68 agneaux par brebis. C'est un critère qui dépend entre-autre de l'alimentation et de la génétique des troupeaux, et qui peut être rapidement amélioré. Mais il peut également rapidement se dégrader si l'éleveur n'investit plus un minimum en génétique et surtout s'il néglige son alimentation.

Pour ces deux derniers critères, les écarts entre élevages restent importants en 2022 comme les années précédentes. Le taux de mise bas varie de 63 à 135 mise bas / brebis / an. Comme expliqué précédemment, ces différences s'expliquent par le système de reproduction (les systèmes 3 en 2 se rapprochent de 140 % mises bas par an). La prolificité varie, elle, de 1.03 à 2.38 agneaux / mise bas. Pour ce critère, la race et la synchronisation artificielle des chaleurs rentrent en compte.

La mortalité des agneaux se stabilise cette année (autour de 18.4%). Ce critère est devenu très fluctuant ces dernières années. Pour rappel, ce taux était bien moindre il y a une dizaine d'années (entre 13 et 14 % entre 1998 et 2002) et a tendance à augmenter (Cf. graphique ci-dessous). Les écarts entre élevages sont toujours très importants (4 à 39 % en 2022 !). Certains éleveurs, à plus de 30 % de mortalité, ont parfois du mal à expliquer ce taux. D'autres ont subi des problèmes sanitaires bien identifiés (problème de pasteurellose ou colibacillose...). Par contre le 1/3 supérieur avec une prolificité bien supérieure à la moyenne (1.81 agneaux par brebis), arrive toujours à mieux maîtriser sa mortalité (15.7 %).



Conclusion, le taux de productivité numérique se fixe cette année à 1.37 agneaux produits par brebis. Ce qui fait de 2022 une bonne année technique : des agnelages et une prolificité maintenus à des niveaux élevés, avec une mortalité stable. Néanmoins, il existe toujours de grandes hétérogénéités (de 0.63 à 2.33 agneaux produits / brebis / an) : les marges de progrès existent !

Le tiers supérieur a, tous les ans, des résultats techniques plus élevés (1.73 agneaux produits).

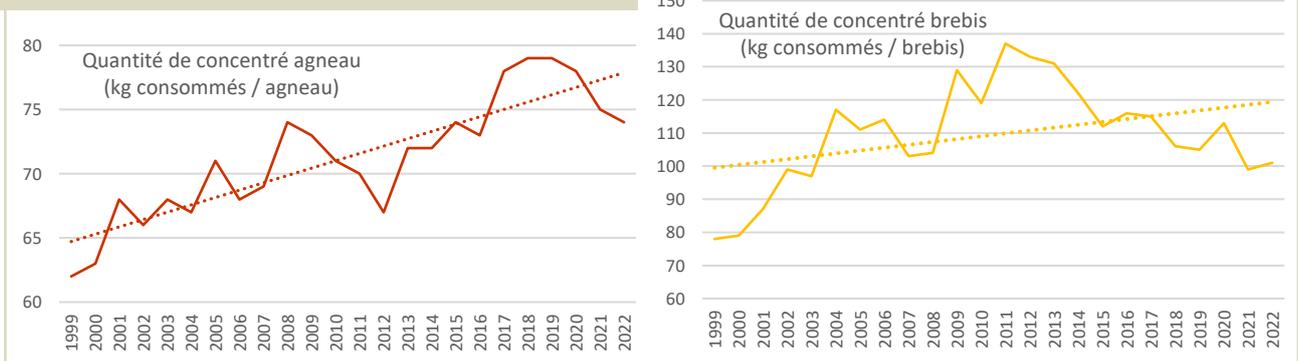
ALIMENTATION	2018	2019	2020	2021	2022	1/3 sup*
Total des Concentrés / EMP / an (kg)	245	209	217	204	205	223
Concentrés Brebis / Brebis / an (kg)	106	105	113	99	101	99
Concentrés Agneaux / Agneaux / an (kg)	79	79	78	75	74	69
Indice de consommation agneau *	4.42	4.39	4.38	4.22	4.17	3.73
Fourrage distribué (kg MS/EMP)	372	387	401	399	398	412

\*kg concentrés consommés par agneau / poids carcasse

Les quantités de concentrés globales consommées sont stables cette année (environ 205 kg / EMP / an). Elles sont encore loin des consommations des années 1998-2000 (environ 160 kg / EMP / an pour 1.6 de prolificité moyenne). De manière générale, et encore plus dans un contexte de crise et d'inflation, il faut veiller à optimiser les quantités de concentrés consommés qui représentent près de 70 % des charges de l'atelier ovin.

L'augmentation des concentrés consommés est faite par les consommations des agneaux toujours aussi élevées. La consommation des concentrés agneaux est en augmentation depuis quelques années. Pourtant le poids moyen des agneaux de boucherie est stable depuis des années entre 17.5 et 18 kg carcasse. On peut l'expliquer en partie par des composantes de productivité qui évoluent. Par exemple, plus de prolificité, donc des agneaux plus petits à la naissance, avec plus de concentrés consommés à l'engraissement.

Les quantités de concentrés consommées par les agneaux augmentent depuis 20 ans. Les quantités distribuées aux brebis dépendent en partie des fourrages récoltés.



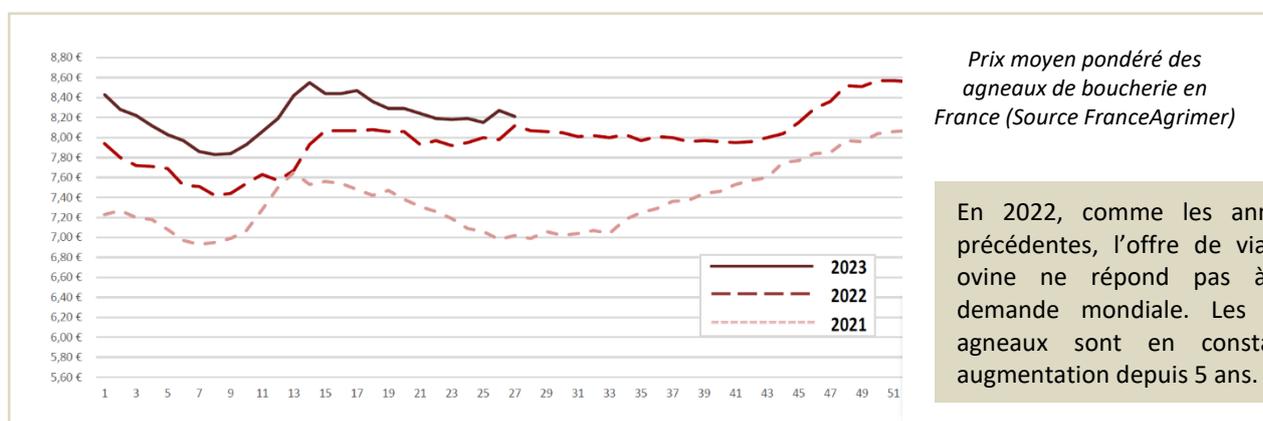
## Les résultats économiques

VENTE DES AGNEAUX	2018	2019	2020	2021	2022	1/3 sup*
Prix moyen agneau (€) **	119	119	122	130	144	150
Poids moyen des agneaux lourds	17.88	17.98	17.80	17.92	17.91	18.32
Prix moyen des agneaux lourds	118	117	121	130	142	149
% d'agneaux vendus lourds	91.4	91.2	92.6	92.3	93.0	88.7
Prix moyen des reproducteurs	145	149	153	152	174	173
% de reproducteurs vendus	6.5	6.3	4.9	4.9	4.7	9.9

\*\* Comprend la vente de tous les types d'agneaux : légers, lourds et reproducteurs.

Le prix moyen des agneaux est de 142 € pour cette campagne 2022. C'est de nouveau un prix record ! Il est lié à la conjoncture de hausse des prix français depuis 5 ans. Les éleveurs peuvent également jouer à un moindre niveau sur le prix des agneaux, en choisissant leur période de production et en optimisant la qualité des agneaux (poids, conformation, gras).

La grande majorité des éleveurs tarnais de notre échantillon produit des agneaux sous Label Rouge (93 %). Le prix moyen est donc représentatif des agneaux sous signe officiel de qualité. Quelques éleveurs (5%) vendent la majorité de leur production en vente directe. Les éleveurs sélectionneurs sont vendeurs de label rouge mais également de reproducteurs. Ces deux dernières catégories d'éleveurs arrivent à un prix moyen plus élevé (jusqu'à plus de 230 € de moyenne pour certains) mais ils ont également d'autres charges et d'autres contraintes d'élevage (charges de travail notamment).



En termes de primes spécifiques à l'atelier ovin, on retrouve l'Aide Ovine avec ces différents niveaux (prime de base + 2 € pour les 500 premières brebis) mais également des aides techniques. La part ovine de l'ICHN est également comptabilisée dans le produit total.

Avec un nombre d'agneaux produits qui reste élevé et un prix en hausse, le produit brut est en augmentation (239.1€/ brebis). Le groupe de tête reste à un niveau plus élevé avec 273.7 € / brebis.

PRODUITS ET CHARGES	2018	2019	2020	2021	2022	1/3 sup
Produit brut total / EMP (€)*	208.7	202.3	211.3	229.5	239.1	273.7
% d'aide dans le produit	28.5	30.0	29.8	28.3	27.0	21.2
Charges alimentaires / EMP (€)	54.7	56.4	56.2	61.1	70.3	77.3
Charges du sol / EMP (€)	9.5	10.0	9.3	12.1	11.2	12.5
Charges autres / EMP (€)	21.03	19.92	21.8	23.7	23.3	26.5
dont charges véto / EMP (€)	7.5	7.1	7.9	7.9	8.6	10.4
dont charges repro / EMP (€)	4.6	4.4	5.3	4.07	5.0	5.4
dont cotisations / EMP (€)	3.0	2.7	2.6	2.9	3.0	3.4
Total des charges / EMP (€)	85.2	87.7	87.4	97.0	104.8	116.3

\* ATTENTION Seules les aides liées à l'atelier ovin sont comptées (troupeau et SFP). Cela exclu la totalité des DPB.

Les charges opérationnelles atteignent par contre un niveau record autour des 105 €/brebis ! Pour rappel, elles se situaient autour de 50 €/ brebis dans les années 2000 avec une productivité de 1.3 agneaux / EMP.

La hausse constante des charges depuis 10 ans (environ 20 € entre 2007 et 2022) est essentiellement liée :

- aux charges d'alimentation (+15 € !!) avec cette année des quantités de concentrés utilisés stables mais une augmentation du prix du concentré (lié à la volatilité des prix des matières premières).
- aux charges vétérinaires (+3 €) et frais de mise à la reproduction (+2€) avec l'utilisation des diagnostics de gestation et des IA (qui permettent d'optimiser le taux de mise bas)

Les autres charges d'élevage sont également encore importantes dans l'échantillon de cette année. Il existe aussi à ce niveau, une grande hétérogénéité. Les éleveurs faisant de la vente directe ou de la sélection, ont des charges plus élevées (transformation, cotisation, etc...)

Malheureusement les écarts de niveau global de charges entre élevages sont toujours importants (de 20 € à 170€ !). On voit que les éleveurs avec des chargements de brebis plus faibles à l'hectare ont des charges opérationnelles globales moindres. On peut également se poser la question de la production fourragère des exploitations : niveau de chargement, production de qualité à moindre coût, etc... Ce travail sera de plus en plus incontournable pour rationaliser les achats.

MARGES BRUTES	2018	2019	2020	2021	2022	1/3 sup
Marge brute production / EMP (€)**	91.3	79.3	88.1	91.9	96.1	143.5
Marge brute production de l'atelier (€)**	34 913	29 874	37 731	35 476	39 291	68 926
Marge brute / SFPO (€)	945.6	852.3	901.8	967.6	951.4	1351.9
Marge brute / EMP (€)***	123.5	114.6	123.9	132.5	134.3	174.7
Marge brute totale de l'atelier (€)***	45 714	41 709	51 032	48 955	52 580	82 076
Marge brute totale par UMO (€)	41 280	36 605	40 449	43 334	41 299	59 335
% Marge brute / Produit	58	56	58	56	55	61

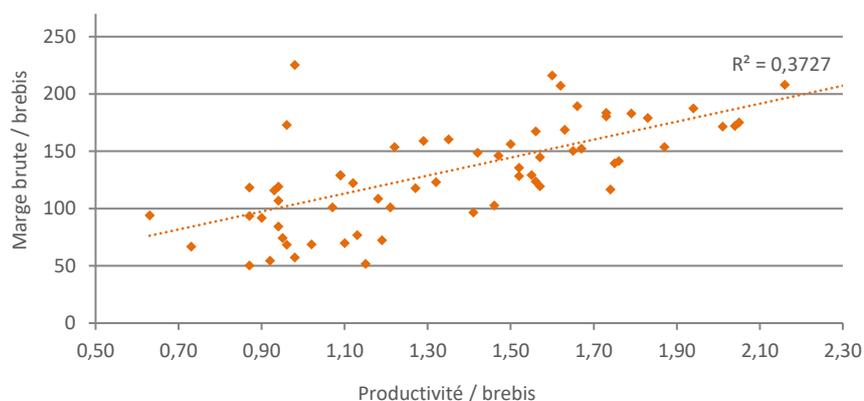
\*\* Primes structurelles non comptées (ICHN ovine)

\*\*\*Seules les aides liées à l'atelier ovine sont comptées dont la partie ovine de l'ICHN. Cela exclu la totalité des DPB.

Au final, la marge brute totale en 2022 atteint, pour notre échantillon, 134 € / brebis et 41 299 € / UMO. Il est important de noter qu'il existe toujours à ce niveau économique, une très grande hétérogénéité des résultats. Le groupe de tête est à 174 € de marge brute par brebis, soit près de 40 € de plus par brebis que la moyenne.

La Marge Brute est généralement liée à la productivité. C'est moins le cas quand le prix agneau et les charges opérationnelles sont élevés.

*La marge brute par brebis en fonction de la productivité du troupeau.*



En conclusion, la marge brute ovine des exploitations suivies a légèrement augmenté de 2021 à 2022. Cela s'explique par un nombre d'agneaux assez stables avec un prix moyen agneau encore à la hausse. Par contre les charges opérationnelles continues de flamber (+8 € par brebis sur 1 an) !

Il existe toujours de grandes disparités entre les éleveurs. Ces écarts viennent essentiellement de leur technicité : les éleveurs les plus productifs et maîtrisant leurs charges ont toujours les meilleurs résultats économiques.

Quel que soit le contexte de marché ou de saison, les écarts restent importants entre les élevages et les exploitations. Un éleveur a tout intérêt à adapter et maîtriser son système de reproduction. Certains critères techniques doivent être optimisés (chasse aux brebis improductives, organisation de la reproduction, la limitation de la mortalité des agneaux par une bonne alimentation des mères, le respect de règles d'hygiène...), cela dans le but de maintenir une productivité optimale. Les charges opérationnelles doivent être également maîtrisées. Pour cela, la gestion de l'alimentation doit être réfléchi en priorité (qualité des fourrages, autonomie des exploitations, complémentation adaptée et raisonnée en prix...).